

**PAGES
MANQUANTES**

DU VÉRITABLE USAGE DES RICHESSES (1)

L'heure n'est plus aux récriminations, si jamais elle y fut. Inscrit sans préambule au nombre des professeurs de la *Semaine sociale*, j'accordai tout d'abord aux organisateurs le pardon chrétien pour cette nouvelle espèce d'enrôlement forcé. Et voici qu'en ce moment je dois les remercier d'avoir su mêler à leurs procédés de rigueur une marque de commisération doublée d'un témoignage de confiance. Ils ont en effet placé sur mes épaules un fardeau que j'ai toujours porté d'une façon très légère, le fardeau des richesses; de même ont-ils bien voulu estimer qu'un *Mendiant* puisse parler de l'aumône d'une façon impartiale, sinon tout à fait désintéressée.

Je traiterai du véritable usage des richesses, au point de vue strictement *individuel*. Il ne s'agit pas dans ce cours du bon emploi des fonds publics, du meilleur placement pour les capitaux du commerce et de l'industrie, ni de l'utile exploitation des ressources naturelles du pays canadien. De même, en parlant des devoirs sociaux du riche, je le considère comme *homme privé*, et non pas comme patron, président de compagnie ou chef de ministère. Ainsi délimité dans l'intérêt de mes auditeurs et pour le plus grand bien de mon incompetence, le cours peut s'intituler: *Valeur intrinsèque et utilisation sociale de l'argent*.

VALEUR DE L'ARGENT

C'est l'origine commerciale de l'argent, jointe à l'examen des conditions économiques modernes, qui nous aide à fixer ses différentes valeurs. Le commerce est l'échange intéressé des produits de la nature et de l'industrie humaine. Primitivement cet échange entre deux objets était direct, immédiat, facilité parfois par le crédit. A mesure que les relations commerciales tendirent à s'élargir et se multiplier

1 Cours donné à la "Semaine sociale" de Montréal, le 23 juin 1920.

davantage, il fallut substituer à l'échange direct l'échange par voie d'intermédiaire: cet intermédiaire fut l'argent. Une fois l'argent introduit dans le commerce, l'échange devint achat, le prix remplaça la marchandise.

L'argent fut donc originairement un bon pour une marchandise, et plus tard un signe exprimant sa valeur. Mais il fallut un certain temps avant que l'argent-métal fût considéré comme unique mesure de valeur. Il ne représenta d'abord que les choses inanimées; ce n'est que depuis Salomon que nous trouvons les animaux évalués à prix d'argent. On avait recours à différents objets que l'on conserva comme signes de valeur en plusieurs endroits, même après l'introduction du métal. Il y eut ainsi l'argent-cuir, l'argent-coquillage, l'argent-céréales, l'argent-bétail, l'argent-sel. Pendant longtemps en Allemagne la vache laitière fut considérée comme unité de mesure dans l'estimation du patrimoine. Et l'on discutera longtemps pour savoir ou plutôt pour continuer d'ignorer si la monnaie contemporaine, — monométallique ou bimétallique, — adoptée partout comme unité de mesure, comporte autant d'avantages que d'inconvénients.

Ces préliminaires une fois posés, nous pouvons noter une *quadruple* valeur de l'argent: valeur réelle, valeur nominale, valeur virtuelle et valeur morale.

Valeur *réelle* ou métallique. C'est la valeur de l'argent considéré soit comme simple métal, soit comme objet d'art ou d'antiquité. A défaut d'équivalence, il y a souvent, il devrait toujours y avoir égalité proportionnelle entre la valeur métallique de l'argent monnayé et celle qu'il aurait comme lingot sur le marché. Et cette valeur fondamentale de l'argent est réputée nécessaire, comme garantie contre la plupart des vicissitudes économiques. Quant à la valeur d'art ou d'antiquité, elle est indépendante à la fois du marché et du cours; plutôt cette valeur s'accroît à mesure que le prix du lingot et la valeur monétaire se perdent dans le recul des temps. Le paysan de France qui, en retournant son champ, trouverait un vase rempli de monnaies romaines du temps de la conquête, ne pourrait s'en servir pour *acheter*, strictement parlant, un habit de dimanche: il pourrait les utiliser avec profit comme marchandises, objets de commerce et de spéculation.

Valeur *nominale* ou monétaire. Malgré la tricherie de l'épithète, cette valeur nominale de l'argent est sa principale valeur, sa valeur représentative, d'où lui vient sa meilleure utilité dans le commerce et dans la vie. Elle sert de base au *prix*, lequel, sans prétendre fixer la valeur intrinsèque des biens sublunaires, fait néanmoins que le rapport de leur valeur les uns vis-à-vis des autres ne soit pas trop dérangé. L'argent monnayé est un moyen d'échange entre deux marchandises, un signe de leur mutuelle valeur; et l'on doit dire la même chose de son substitut, le papier-monnaie, s'il est couvert par des dépôts suffisants en argent-métal. Il n'est donc pas lui-même, à proprement parler, une marchandise, et doit servir avant tout de médium pour activer et développer le commerce et l'industrie et favoriser de toutes manières la vie de l'homme ici-bas. C'est déjà un grave motif de condamnation contre les avares qui l'entassent ou les usuriers qui réclament une compensation exorbitante pour le faire séjourner en d'autres mains.

Valeur *virtuelle*. Et pourtant, sans être une marchandise, l'argent de nos jours peut être *considéré comme une marchandise* et fructifier comme elle. Il n'y a que le capital, c'est-à-dire l'argent uni au travail et à la matière, qui soit productif dans la rigueur du terme. Toutefois, avant d'être engagé dans une entreprise quelconque et quand il paraît oisif entre les mains du propriétaire, l'argent monnayé est déjà *virtuellement* productif, vaut déjà plus que lui-même, offre et contient une utilité distincte de sa valeur normale. Valeur de circonstance, dira-t-on. Oui, sans doute, mais combien plus nombreuses qu'autrefois les circonstances où telle somme, à telle date, vaudra dix fois plus que la même somme au jour suivant. Qu'on le veuille ou non, ces circonstances forment "l'armature" du régime économique moderne. Sous un régime de concentration industrielle et commerciale comme le nôtre, en ces temps de liberté économique absolue, de spéculation à outrance, de développement du crédit, d'extension croissante de la fortune mobilière, en un mot sous le règne persistant du capitalisme, il est indéniable que la valeur d'une monnaie dépasse habituellement son titre. Et voici de ce chef une double conséquence à utiliser dans ce travail: 1o Il est difficile aujourd'hui de calculer et d'établir le superflu des riches exactement comme

au Moyen Age et au temps de saint Alphonse; 2o L'Eglise catholique, qui prétend suivre et non point devancer dans sa législation le progrès économique, a fait de nouveau oeuvre de sagesse en adoucissant la portée des anciens canons concernant le prêt à intérêt.

Valeur morale. Il n'y a de moralité proprement dite que dans les actions humaines et ce n'est que par un empiètement de la langue littéraire que l'on disserte parfois sur la valeur morale de l'argent, le luxe bienfaisant, les fortunes scandaleuses, etc. L'argent, matière inerte, est amoral de sa nature. Où la véritable moralité s'introduit, avec ses caractères de bonté, de malice ou d'indifférence, c'est dans l'acquisition, la possession et l'usage des richesses temporelles. L'argent, c'est le néant moral. Pourtant le moindre achat, le moindre prêt, le moindre don revêt un caractère parfois insigne de mérite ou de démerite. C'est pourquoi des règles sont indiquées.

La Lettre du Pape établit d'abord avec S. Thomas une distinction fondamentale "entre la juste possession des richesses et leur légitime usage". *Le droit de propriété est naturel à l'homme* et pour ainsi dire illimité. Du moins ne connaît-il d'autre limite que la nécessité du prochain, lequel, en vertu d'un droit que l'on peut dire occasionnel, peut dans les cas extrêmes s'approprier les choses indispensables à la vie. Quand à *l'exercice du droit de propriété*, "il est non seulement permis, mais encore absolument nécessaire, surtout à qui vit en société." Toutefois des principes de raison naturelle, des dispositions du code civil, des prescriptions évangéliques, des nécessités d'ordre social, le règlementent et le circonscrivent de toutes parts. Il est évident que pris dans leur ensemble, en dépit de leur naturelle appropriation, les biens de ce monde sont destinés, suivant l'ordre même établi par Dieu, à nourrir et conserver la totalité des vies humaines. De là ces principes directeurs qui, sans léser l'individu propriétaire, protègent néanmoins l'organisme social en servant de correctif au droit de propriété.

USAGE RATIONNEL DE L'ARGENT

Ebauche philosophique. — Ce mot si juste est de Léon XIII: "Sur l'usage des richesses, voici l'enseignement d'une excellence et d'une importance extrême que la philosophie a

pu *ébaucher*, mais qu'il appartenait à l'Eglise de nous donner dans sa perfection et de faire passer de la connaissance à la pratique." Sur ce point, donc, comme sur tant d'autres, le dogme et la morale catholiques trouvèrent un premier support dans la nature humaine. Simple ébauche, si l'on veut, contribution modeste du génie de l'homme au trésor révélé, mais qui nous permet cependant de nous adresser aux hommes de toute croyance et même de nulle croyance, quand nous exposons nos vues sur la question sociale et nos principes de solution.

Que fait la raison de l'homme? Elle scrute à fond la nature d'un être pour en connaître la vertu et l'opération. *Operari sequitur esse*. Le même procédé qui nous manifesta la valeur de l'argent nous en révèle, par voie de conséquence, la destination et l'usage. Examinons, en effet, telle qu'exposée plus haut, cette quadruple valeur de l'argent. Elle va nous prouver en toute rigueur que l'argent de sa nature est fait pour circuler; pour circuler au profit du corps social et en particulier des membres souffrants; que l'entassement de l'argent lui fait violence; que d'une façon générale, selon le mot profond du Père Weiss, *son usage est sa consommation*.

Si l'on considère tout d'abord la valeur *réelle* ou métallique de l'argent monnayé, rien ne saurait justifier le prix exagéré qu'on y attache. Elle est généralement inférieure à celle du lingot en vente sur le marché. Il y a même des monnaies frappées, dites conventionnelles, où la quantité de métal fin ne répond qu'au tiers de la valeur nominale. Seule la garantie de l'Etat en autorise la circulation... Quant à la valeur artistique et au mérite d'antiquité, passons: il n'y a point lieu de troubler la manie des collectionneurs, sinon pour leur rappeler qu'en de certaines circonstances, ils seront tenus de la sacrifier au bénéfice du pauvre.

Si l'on regarde ensuite à la valeur *nominale* ou représentative de l'argent, c'est elle qui met davantage en relief son caractère social. Car l'argent-monnaie est avant tout moyen d'échange et signe de valeur. Echangé contre tout autre bien, à lui proportionné, il atteint son objectif et réalise sa fin. Et je sais bien qu'une seule affaire d'échange peut se diviser en cent affaires d'achat: aux points extrêmes de transaction réside toujours l'échange. Si dans sa

course intermédiaire l'argent paraît jouer un autre rôle, ce n'est qu'un leurre provisoire en attendant l'échange véritable, les prestations de marchandises réelles. Mais qui dit échange dit mouvement, circulation. Combien vrai le vieil adage: *L'argent est rond pour rouler*, et combien faux le contre-adage: *L'argent est plat pour s'entasser*.

Les avares, les usuriers et les gros détenteurs de l'argent pourraient-ils invoquer sa valeur *virtuelle*? Il est bien vrai que la productivité du blanc métal justifie à elle seule le prêt à intérêt, comme elle autorise la réserve d'un superflu beaucoup plus considérable que jadis. Mais de là aux fortunes dites scandaleuses et à "cette plaie de l'usure qui ronge encore la société sous des formes nouvelles", il y a un abîme trop souvent franchi. Du reste c'est précisément cette valeur à part qu'obtient l'argent de nos jours, qui met le riche à même d'opérer tant de bien. Que de catastrophes il peut empêcher en donnant ou prêtant à la minute opportune! Prêter à faible intérêt, toutes garanties requises, devient parfois le meilleur stimulant du travail. En tout cas, c'est de la munificence sans gloire: la forme la plus délicate et la plus rare du dévouement social.

Enfin quiconque observe la valeur *morale* de l'argent ou plutôt son caractère de franche amoralité, doit conclure sans ambages que l'argent ne peut être une *fin*. Il est par essence un *moyen* qu'il s'agit d'utiliser en vue d'un idéal supérieur. Instrument dangereux, d'où peuvent sortir tout le bien et tout le mal, il faut le manier prudemment pour des oeuvres saines et utiles. La gérance d'une fortune n'est pas un jeu de pile ou face avec le métal frappé, mais un rôle de prévoyance exigeant la meilleure attention de l'esprit, les plus hautes dispositions du coeur. Que le dévouement aille de pair avec l'ambition et la célèbre formule: "Enrichissez-vous!" que l'on attribue à Guizot, ne sera plus un cri du ventre, mais un appel de l'esprit. Taine la complète ainsi: "Pour creuser un trou, il faut une pelle, une pioche et une paire de bras; il faut acheter ces outils, nourrir ces bras: vous en êtes incapables si vous n'avez pas d'avances, si vous n'avez pas de capital. Que dire de ces entreprises gigantesques, chemins de fer, exploitations minières, canaux, ports, etc., qui réclament des capitaux énormes, et dont l'utilité générale est incontestable?" Nous

verrons bientôt que la religion ne tient pas d'autre langage pour ce qui regarde les chrétiens dans le monde. Il y a mépris et mépris concernant l'argent. Pure sottise le mépris qui en conteste l'utilité et la valeur. Fruit de sagesse et surtout perle évangélique le mépris qui dit à Mammon : Je veux m'emparer de toi pour en tirer meilleur que toi.

Si l'on considère en plus que l'argent, d'origine historique sociale, demeure à chaque époque le produit d'un effort social, le résultat de l'organisation publique et du travail commun, il est impossible de ne pas conclure à sa destination sociale. Le riche devra le rendre, en partie du moins, à la société qui le lui a fourni. Si ce n'est affaire de justice, c'est affaire d'équité naturelle et surtout de bienveillance philanthropique.

De la philanthropie. — On pourrait en effet taxer de sécheresse les précédentes observations sur la nature de l'argent qui *demande* d'être exploité de façon utile. La morale philosophique a cependant d'autres ressources. Elle continue son "ébauche" doctrinale, en faisant appel aux sentiments de simple humanité dans l'usage et la destination des biens terrestres.

La pente de notre nature nous entraîne à l'amour des hommes en général et surtout de ceux que la communauté de race a rapprochés de nous. De même un naturel sentiment de pitié nous incline vers la portion dénuée et souffrante de l'humanité. C'est bien à tort que l'on reproche aux chrétiens de fonder l'obligation de l'aumône exclusivement sur la charité surnaturelle et la fraternité en Jésus-Christ. Avant d'être une copie du divin Maître, le pauvre se présente déjà comme un membre souffrant de la famille humaine. A ce simple titre il a déjà de terribles exigences, car le "superflu des riches lui revient de droit naturel," (S. Thomas) paroles que nous aurons lieu d'expliquer plus tard.

Des riches l'ont compris. Maîtres absolus de leur fortune, — à supposer qu'elle fût d'origine intègre, — ils ont compris que l'on ne possède pas un capital à la façon dont un enfant possède un jouet qu'on lui donne et qu'il peut briser à son caprice. Ils ont compris que le talent même se devait de se dépenser pour autrui. "Le riche est un fondé de pouvoir et un agent au service de ses frères les plus

“pauvres, mettant à leur disposition sa sagesse, son expérience et son habileté administrative et faisant pour eux ce qu'ils ne feraient pas eux-mêmes.” (André Carnegie) La plupart des millionnaires américains protègent de leur vivant des instituts philanthropiques, puis leur consacrent à la mort une clause notable de leur testament. Pure restitution, disent les orateurs; ou encore: Don de la droite que retire immédiatement la gauche. Nous ne prétendons pas nier les tares inhérentes à certaines fortunes ni justifier les odieuses compensations de quelques-uns de ces donateurs, à même les épargnes du petit peuple. Mais du haut des principes nous pouvons louer sans réserve la mentalité d'un riche qui, privé de la grâce et des lumières du Christ, voit dans tout homme un frère,

Et dans tout malheureux, un frère préféré. (F. Coppée)

Il n'est que trop vrai par ailleurs qu'une fausse philanthropie réussit à s'introduire, couverte de différents cosmétiques, dans les meilleurs milieux, et à donner le change sur ses louches intentions. N'a-t-elle pas inventé de nos jours la théorie du *luxu bienfaisant*? Le luxe peut fournir l'assistance sans s'imposer nul renoncement. Il n'a même qu'à varier et multiplier ses fantaisies pour résoudre graduellement la question sociale. Car il entretient ou développe certaines industries en leur assurant un constant débouché. Stimulant du travail et fomentateur du progrès, que peut-on reprocher au luxe? Le meilleur service à rendre au pauvre, n'est-ce pas de lui procurer du travail? Les dépenses du luxe font vivre des milliers de travailleurs...

A quoi un moraliste français répond qu'il vaudrait mieux sans doute faire travailler des milliers de viveurs! Méfions-nous toutefois de ces gros chiffres. J'avais sous les yeux, il y a quelques semaines, un album de gravures représentant les plus jolis tertres et les principaux monuments d'un *cimetière à chiens* situé dans la banlieue de Londres. Il y a là des mausolées comme de riches et vertueux chrétiens interdisent qu'on en dresse à leur mémoire. Là reposent, choyés et caressés jusque dans la mort, les caniches de race qui charmèrent les loisirs de leur maîtresse en lui tenant lieu d'enfants... Et sans doute l'érection de ces stèles a fourni besogne lucrative à quelques marbriers londonniens; mais la main-d'oeuvre des carrières, groupe

autrement considérable, avouons-le, en quoi s'est-elle aperçue qu'elle trimait pour du luxe? Le luxe peut aider une classe de producteurs, par exemple les artistes, pourvu qu'en livrant ses commandes, il sache mettre aux choses le prix qui convient, un grand prix aux grandes choses; il ne fait rien pour la masse des travailleurs. Le luxe encourage les industries de luxe; il ne fait rien pour les grandes industries. Au contraire, *il tend à dissiper le capital, véritable source du salaire*. Du reste, ceux qui ont le plus besoin de l'assistance des riches sont précisément ceux que la vieillesse, la maladie, les infirmités, les accidents de la vie mettent hors d'état de travailler. Quand et comment les folles dépenses du luxe pourront-elles les soulager?

Fût-elle de beaucoup plus considérable, la somme de bien relatif qu'opère par accident le luxe ne saura jamais compenser les maux que normalement il engendre: auprès d'une classe, l'orgueil, l'avarice, l'insensibilité du coeur, la paresse et souvent la débauche; auprès de l'autre, l'envie, une sourde colère, surtout l'esprit d'imitation; de l'une à l'autre des inégalités croissantes, des méfiances, des divisions, des haines et finalement la *lutte*, que la plupart des organisations neutres acceptent et proclament comme base de leur action.

Une philanthropie digne de ce nom saura bien trouver, même en dehors de l'assistance proprement dite, des méthodes moins dangereuses de faire concourir l'argent au progrès de la société. "Devant le prolétaire il ne suffit pas que la propriété se défende, il faut qu'elle se justifie." (E. Lamy). A plus forte raison la fortune. Or un bon moyen de faire pardonner l'opulence, c'est de coordonner et d'orienter non seulement les dépenses du luxe, mais *les achats nécessaires ou utiles*, de manière que la production s'en ressente et que l'entourage social y trouve profit immédiat. Voilà donc un appel du devoir qui s'adresse au plus riche comme au plus humble des consommateurs. "Chaque consommateur, par chacun de ses achats, exerce un pouvoir direct de vie ou de mort sur toute une classe de producteurs". (Hobson). Ainsi il n'y a pas d'achat neutre. Qu'il s'agisse de mets journaliers, d'un chapeau à la mode, de balles de coton, de tonnes de houille, il faut d'abord ne pas faire de mal puis faire en achetant le plus de bien possible. Au

Canada, l'éducation du consommateur est peut-être commencée, grâce aux "mesures de guerre" et à des campagnes isolées. (Notons celle qu'entreprend chaque année *Le Devoir* en faveur des commis de magasin, en suggérant aux clients de hâter leurs emplettes à l'approche des Fêtes.) Nous manquons sous ce rapport d'un enseignement coordonné et complet. Nous manquons aussi d'une organisation permanente, comme cette *Ligue sociale d'acheteurs* fondée d'abord en Amérique, acclimatée en France en 1902 par monsieur et madame Jean Brunhes, et fonctionnant avant la guerre à Paris et dans trente villes de province. Il serait intéressant mais fort long de relever toutes les activités de cette ligue. D'une façon générale elle cherche à réaliser tout progrès, toute réforme où le consommateur a plus à faire que le patron. Elle agit et instruit par tracts, conférences, affiches, annonces et cartes postales. Elle patronne exclusivement le négoce et l'industrie honnêtes. Elle favorise avant tout le commerce local. Elle porte ses commandes aux producteurs et aux marchands qui passent pour mieux traiter leurs employés. Elle en dresse une liste blanche qu'elle fait circuler parmi les membres. Elle exhorte ceux-ci (est-elle assez tracassière!) à payer leur bonne et leur épicier avant d'acheter une limousine. Ou je me trompe fort, ou cette philanthropie voisine de près avec la charité, et pour un peu perdrait son nom.

USAGE CHRETIEN DES RICHESSES

Nous avons dû nous éloigner un peu du texte pontifical, car Léon XIII ne fait que signaler en passant, sans juger bon de la traduire, l'ébauche des philosophes concernant l'usage rationnel de l'argent. Silence facile à expliquer, quand on sait le mécanisme de la vie intérieure et qu'il suffit du simple état de grâce et d'une intention virtuelle pour transformer en actes *charitables* les moindres gestes de la philanthropie. A quoi bon dès lors sacrifier à un vain naturalisme le mérite supra-terrestre de nos oeuvres? Y ont-ils tous songé, les mécènes catholiques dont le nom s'aligne, suivi parfois d'un chiffre imposant, sur les listes de souscriptions en faveur de notre université? L'éminent pape nous plonge sans tarder dans le domaine surnaturel par l'exposé de deux grandes idées, servant de cadre à une synthèse doc-

trinale de l'aumône: la céleste survivance de l'homme et la dignité surnaturelle du pauvre.

Céleste survivance de l'homme. — “Nul ne saurait avoir une intelligence vraie de la vie mortelle ni l'estimer à sa juste valeur, s'il ne s'élève jusqu'à la considération de cette autre vie qui est immortelle. Supprimez celle-ci, et aussitôt toute forme et toute vraie notion de l'honnête disparaît; bien plus l'univers entier devient un impénétrable mystère.” D'autres avaient dit, qui ne se croyaient pas tenus à la même noblesse de style: un “affreux guet-apens”, un “coupe-gorge” et un “mauvais bien”. Mais nulle part saurait-on trouver plus ample et plus éloquent commentaire de ce texte que dans le superbe discours de l'abbé Thellier de Poncheville à la *Semaine sociale* de Marseille, en 1908: *La croyance en une destinée supra-terrestre principe de progrès social*. La poésie romantique elle-même n'a point trouvé d'images plus éclatantes, d'accents plus passionnés pour peindre la totale misère de l'homme, “si les splendeurs de la terre ne sont que l'ornement d'un tombeau”; et le besoin qu'incessamment il éprouve, “d'une étoile pour éclairer sa marche hésitante, d'un idéal à quoi accrocher ses mains découragées, d'une force morale vivante où prendre les énergies dont son coeur meurtri sent le besoin.” ~~Si~~ au contraire, “sur cette planète qui n'est que poussière, nous labourons pour des moissons éternelles et nous ensemençons pour des étés sans déclin”, la vie individuelle, non moins que la vie sociale, prend un tout autre sens. On accepte “les afflictions qui enforment presque toute la trame.” On y voit “des stimulants de la vertu et des sources du mérite.” On ne cherche plus à s'en venger sur autrui; et par là se trouvent facilités les *justes et charitables* rapports entre les hommes.

Si l'on considère en effet que l'argent, dépourvu en soi de valeur morale, l'est encore à plus forte raison de valeur surnaturelle; qu'il est plutôt de sa nature un obstacle au salut; que l'obstacle, cependant, peut être non seulement contourné, mais encore tourné à bien, selon cette parole du Divin Maître: “Faites-vous des amis avec la Mammon d'iniquité”, et à l'exemple de certains riches de son entourage, Lazare, Zachée, Nicodème, on s'efforce de concilier un détachement nécessaire avec une légitime ambition; et dans cette course à l'argent qui demeure permise, on prend

garde à n'écraser personne, même à n'écarter personne injustement. Une crainte salutaire des jugements de Dieu force la conscience chrétienne et catholique de présider aux contrats du travail, aux échanges du commerce et à toutes les négociations d'affaires, sans souci de cette vaine honnêteté légale qui protège l'habile escroc et lui assure l'impunité devant les hommes.

De même la commune *surnature* et la commune destinée des enfants de Dieu les astreignent à un réciproque amour dont Dieu lui-même sera le motif : amour de charité, d'autant supérieur à la simple philanthropie qu'il ne fait acception de personne, et s'il a des préférences, elles vont directement aux pauvres, les substitués de Jésus-Christ ; amour destiné à corriger et à compléter l'oeuvre de la justice ici-bas. Sans doute la justice est la première des vertus sociales, en ce que sa norme, tout objective et tout extérieure, est toujours facile à découvrir, et en ce qu'elle dispose, pour parvenir à ses fins, de tout le système judiciaire et légal. Mais il arrive très souvent que l'homme ait besoin d'un secours qui ne tombe pas sous une obligation de justice. Ainsi charité couronne justice. "Il est évident, dit Léon XIII, que la société civile manque de fondements solides, si d'une part elle ne s'appuie sur les lois immuables du droit et de la justice, et si d'autre part les volontés humaines ne sont unies par un sincère amour, destiné à rendre plus suave et plus doux l'accomplissement des devoirs." Catherine de Sienne avait dit auparavant avec autant de charme que de profondeur : "Au coeur de la charité se trouve la perle de la justice."

Dignité surnaturelle du pauvre. — On raconte que Pascal mourant, jugé incapable de recevoir la communion, voulut du moins se faire transporter dans une salle d'hospice, afin, disait-il, de communier à Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres. Par ses exemples et ses enseignements, Jésus-Christ s'est en effet assimilé le pauvre. Par son action de fondateur, il lui a assigné une place de choix, la première, dans son Eglise ; ou plutôt la cité divine est fondée pour lui : il en devient le citoyen naturel, tandis que le riche n'y trouve accès qu'en autant que le service du pauvre le naturalise. Mais l'un et l'autre devront mettre à profit cet étrange renversement de la politique mondaine.

“Ces doctrines sont bien faites, sans nul doute, pour humilier l’âme hautaine du riche et le rendre plus condescendant, pour relever le courage de ceux qui souffrent, et leur inspirer de la résignation.” La nouvelle politique proclame comme unique mesure de valeur, la vertu. Riches et pauvres ont même droit sinon mêmes facultés d’y tendre. “Ainsi se trouve diminué un abîme cher à l’orgueil, et l’on obtiendrait sans peine que des deux côtés on se donne la main et que les volontés s’unissent dans une même amitié.” *Alter alterius onera portate*, portez le fardeau les uns des autres, nous dit S. Paul. “Le fardeau des pauvres, explique S. Augustin, c’est de n’avoir pas ce qu’il faut; et le fardeau des riches, c’est d’avoir plus qu’il ne faut.” Se tendre mutuellement la main signifie pour le pauvre: Prier pour les riches, afin que l’honneur et l’argent ne leur soient pas imputés plus tard à brigue et à convoitise; et pour le riche: Donner aux pauvres un superflu qui paraît léger en ce monde, mais qui pèsera lourdement sur la conscience au jour de la rétribution finale. *Quod superest date eleemosynam.* (S. Luc)

Nécessité de l’aumône. — Prêchant de parole et d’exemple, Léon XIII s’est inspiré de S. Thomas d’Aquin dans la plupart de ses encycliqués. Celle que nous étudions en ce moment contient sur l’aumône et sur le droit de propriété des doctrines avant tout thomistes qui se réfèrent positivement aux questions 30-32 et 66 de la *Secunda-Secundae*. Dans une matière aussi délicate, le Pontife se propose d’enseigner plutôt que d’exhorter. Et comme saint Thomas ne quitte jamais son rôle, ni même son attitude de professeur, mieux vaut recourir à son texte, toujours sobre et concis, qu’aux homélies des Pères sur le même sujet. Quand S. Basile, S. Ambroise et S. Jérôme tracent aux riches leurs obligations vis-à-vis du pauvre, il y a dans leurs discours une part à faire aux hyperboles de la langue oratoire et à l’entraînement du zèle. Ils ne distinguent pas le plus souvent entre l’obligation de justice et l’obligation de charité. De là des outrances comme celle-ci: “Le riche qui ne donne pas commet un vol, c’est une sorte de sacrilège de ne pas donner au pauvre ce qui est le bien du pauvre.” D’après S. Thomas et Léon XIII, il pèche seulement contre la charité: péché grave sans doute, — car l’aumône est nécessaire

au salut du riche, — mais qui n'implique aucun devoir de restitution. Ce précepte de l'aumône est de droit positif divin et s'appuie sur de nombreux textes scripturaires. *Don fait par compassion à l'indigent, pour l'amour de Dieu*, l'aumône est l'expression même ou la traduction en acte du grand commandement de la charité. Il suffira d'avoir transgressé le précepte de l'aumône pour être réprouvé de Dieu, et voir se lever contre soi des Lazares qui n'auront point su attendre le mauvais riche.

Mesure de l'aumône. — Il y a une double mesure à l'aumône; l'une prise du côté du donateur, le *superflu* dont il jouit; l'autre prise du côté de l'indigent, la *nécessité* où il se trouve. A son tour le superflu est double: il représente, soit l'excédent des choses indispensables à la vie, soit l'excédent des sommes nécessaires au maintien du décorum, à une sage prévoyance de l'avenir, à l'établissement des enfants. La nécessité dont souffre l'indigent peut être *extrême, grave* ou *commune*. Comme le vocabulaire théologique répond ici au langage usuel, il n'y a pas lieu de s'attacher à des définitions. Du reste, excepté en ce qui concerne l'organisation de l'aumône, la doctrine de la bienfaisance chrétienne est fixée depuis des siècles. Notre tâche se résout à coordonner des notions courantes.

En cas de *nécessité extrême*, on doit secourir le pauvre à même le superflu de la vie. A noter que le devoir de charité se confond alors avec l'obligation de justice, puisqu'il correspond à un droit de la part du prochain en détresse. Ce dernier pourra même s'approprier, ouvertement ou en cachette, les choses à sa portée. Correctif nécessaire, répétons-le, mais suffisant, au droit de propriété. Sans révolutionner les cadastres, la morale catholique soumet la propriété aux exigences de la loi de nature, au grand scandale des jansénistes (*Les Provinciales*, 8me lettre) et des donneurs de scandale à la Paul Bert. (*La Morale des Jésuites*) Et quand on songe que les Allemands eux-mêmes devaient plus tard être offusqués de cette doctrine et prendre vivement à partie le P. Gury qui la soutient, d'accord avec tous manuels!

En cas de *nécessité grave*, c'est l'excédent ou superflu du rang et même parfois celui de l'existence que l'on doit consacrer, en partie du moins, au soulagement des miséreux.

On peut tenir compte, dans la pratique, de l'urgence des secours à donner et du tort plus ou moins considérable que l'on s'inflige à soi-même en subvenant à autrui. Mais le délai injustifié ou le refus pur et simple comporte aisément faute grave.

En cas de nécessité *commune*, nouvelle obligation pour le riche de céder en partie du moins, l'excédent du décorum et d'une légitime épargne. *En partie du moins*, soutiennent la plupart des auteurs à l'encontre de Thomassin dans son *Traité de l'aumône*. Sur la fraction du superflu qui doit être rigoureusement affectée au devoir de bienfaisance, il paraît impossible de déterminer un minimum. Si saint Alphonse, dans l'*Homo apostolicus*, expose comme probable la théorie du *deux pour cent*, il ne la fait pas sienne absolument, puisque dans la Théologie Morale, (L. III, nn. 2 ss) il se contente d'affirmer que d'une façon générale le superflu du riche doit contribuer à l'entretien des pauvres. La phrase de Léon XIII: "C'est un devoir de verser le superflu dans le sein des pauvres" sous-entend les réserves ordinaires des théologiens. Une grave conclusion du reste en découle: Commet certainement une faute grave celui qui, possédant des revenus au-delà de ce qu'exige sa condition, refuse en toute circonstance de contribuer d'une façon quelconque au soulagement de l'infortune.

Les théologiens, auxquels on reproche volontiers leur esprit tranchant, méticuleux, témoignent d'une incertitude plus grande encore, quand il s'agit d'assigner des bornes strictes au superflu du rang social. Il faut avouer que de nos jours la valeur virtuelle de l'argent, jointe aux autres complications économiques, n'est pas de nature à clarifier le problème. Tel spéculateur voulant parer aux coups du sort fait pour cela de la grosse épargne. Tel financier désireux de progresser en tout, excepté en bienfaisance, s'efforce chaque année d'agrandir son état, en augmentant son chiffre d'affaires. Ou bien c'est un père de famille que hante le projet d'un riche établissement pour ses fils, d'une dot somptueuse pour sa fille. Comment vont-ils juger, — si toutefois elle existe encore et dépasse à leurs yeux la valeur d'un mot, — l'obscur notion de superflu? Seule la religion vient au secours d'une casuistique aux abois, et s'insurge hautement contre ces prétentions toutes mondaines. "Au-

dessus des jugements des hommes et de leurs lois, il y a la loi et les jugements de Jésus-Christ notre Dieu qui nous persuade de toutes manières de faire habituellement l'aumône." "Dans l'usage de la propriété", dit S. Thomas, "l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans leurs nécessités." *Facilement, habituellement*, qu'on remarque la portée de ces deux mots chez ces deux hommes qui n'avaient point l'habitude de jongler avec les adverbes. Que les bâtisseurs de fortunes pratiquent l'aumône facilement, habituellement; et S. Thomas, Léon XIII, l'Eglise elle-même les verra sans alarmes thésauriser facilement, progresser habituellement.

Socialisation de l'aumône. — Si l'aumône s'offre comme une aide puissante à la bonne organisation sociale, destinée à corriger en partie ses lacunes, elle ne prétend aucunement la suppléer. Il appartient à celle-là de secourir la misère et à celle-ci de la prévenir. Cependant, même exercée vis-à-vis d'un individu, l'aumône a une portée sociale incontestable. A plus forte raison quand elle s'adresse aux pauvres en général ou à un groupe de nécessiteux, soit directement, soit par l'entremise d'une association.

Pour ce qui a trait aux pauvres en général, la loi de Moïse contient un dispositif qu'on ne retrouvait alors en aucun code, des prescriptions quasi maternelles où les petites de la lettre déjà se gonflent d'un souffle évangélique. Le coin de terre laissé aux pauvres dans chaque champ, le glanage des épis tombés, la cueillette des raisins après la vendange ou des olives restées sur l'arbre, la dîme du pauvre, les privilèges de l'année sabbatique et de l'année jubilaire sont autant de marques de constante sollicitude envers la masse des indigents. On peut dire de ces prescriptions juridiques qu'elles contiennent en germe l'enseignement théologique sur l'usage de la propriété. Sans parler des chrétiens de la primitive Eglise, les Papes du Moyen Age sont allés beaucoup plus loin. Les propriétaires des immenses domaines qui s'étendaient autour de Rome laissaient parfois leurs terres incultes, soit par insouciance, soit pour y laisser se multiplier le gibier. Pendant ce temps une partie de la population des alentours mourait de faim. En 1241, Clément IV permet à tout étranger de labourer le tiers du

domaine que le propriétaire s'obstinait à laisser en friche. Et la coutume ayant aboli ce privilège, Sixte IV le renouvelle deux siècles plus tard pour toute l'étendue du territoire pontifical. Voilà comment l'Eglise sait concilier d'éternels principes avec les exigences pratiques, momentanées ou durables, de la vie d'une société.

Mais ce qui importe davantage à la socialisation de l'aumône, c'est de la diriger vers une catégorie spéciale de miséreux par l'entremise d'une collectivité qui s'en occupe d'office et connaît à fond leurs besoins. A une époque où toutes les ressources d'un pays, quelles qu'elles soient, valent surtout par l'organisation, il est nécessaire que chaque détail où l'on s'arrête, serve à l'exécution d'un plan général. Donner simplement au pauvre qui passe ou près de qui l'on passe; donner au hasard, par intuition d'âme ou sursaut de pitié, c'est exposer l'aumône aux doubles-emplois, aux fausses adresses, et justifier en apparence le reproche qu'on lui a fait d'être "une forme désespérée de la charité." Au lieu de multiplier de la sorte les lacunes de la bienfaisance, pourquoi ne pas aider des groupes autorisés, compétents, telles les Conférences Saint-Vincent de Paul, à subvenir aux besoins réels du milieu qu'on habite; ou nos autres institutions charitables à faire face aux dépenses que l'étude et l'expérience ont jugées nécessaires. Car il y a une *science de la charité* qui par définition ne saurait dessécher le coeur ni amoindrir le zèle. Donnons scientifiquement. La chose est difficile en ce pays. Aussi longtemps qu'il demeurera privé d'un *Office central des institutions charitables*, comme celui dont M. Léon Lefébure a doté Paris, puis la France, et par eux le monde presque entier; aussi longtemps du moins que nos Communautés de vie active et quelques Oeuvres à leur suite, s'obstineront (par un souci de pudeur trop légitime) à voiler au public le bilan de leurs services et l'état de leurs finances, nous risquons d'encourager des oeuvres plus florissantes ou moins utiles, aux dépens d'autres plus délaissées ou plus nécessaires. Donnons quand même puisqu'en donnant, on est toujours sûr de faire du bien aux autres et à soi-même. Donnons, puisque l'appel de la nature et le mot d'ordre évangélique ont fait de l'assistance plus qu'un devoir privé, un facteur essentiel au maintien comme au progrès de l'ordre social, et puisque advenant l'échec de

tout système humain en présence des convoitises aveugles et des fureurs déchaînées du prolétariat, la charité du Christ lui rait encore sur le monde saisi du vertige, comme un fanal au-dessus de l'abîme.

M.-A. LAMARCHE, O. P.



UNE LUMIERE SOUS LE BOISSEAU

On déplore beaucoup de nos jours les ravages causés par l'ignorance religieuse. Le remède se dessine rapidement : instruisons. Mais comme à toute nourriture, il faut un assaisonnement qui la relève et la dispose à flatter le goût, à cette instruction qui doit nourrir l'esprit et fortifier la volonté, il doit y avoir aussi un sel dont la saveur aiguïsera l'appétit et fera que nous nous porterons avec plus d'ardeur à l'étude des choses religieuses. Cet assaisonnement, ce sel, ce sont les oeuvres chrétiennes. De les constater, nous nous étonnons ; à les voir de près, l'admiration survient, et si nous remontons à la cause, c'est la vertu elle-même que nous touchons du doigt. Nous n'avons plus qu'à étudier les principes supérieurs, qui, dès lors, perdent leur sècheresse apparente et se parent de l'auréole surhumaine de la réalité chrétienne. Nous sommes en appétit, parceque nous avons vu.

Nous sera-t-il permis aujourd'hui de signaler une oeuvre de charité où l'amour de Dieu pour les âmes, sa miséricorde infinie, en même temps qu'une idéale pureté se font jour en un mélange si bien proportionné que l'on ne sait laquelle de ces vertus l'emporte ?

Nous avons été à même, ces derniers temps, de visiter l'asile Ste Darie, tenu par les révérendes Soeurs du Bon Pasteur. Situé sur la rue Fullum, entre les rues Ontario et Ste-Catherine, formant un immense rectangle, défendu du trottoir par une haute palissade, cet établissement nous fait d'abord l'impression de ce qu'il est en réalité, une prison. Mais nous avons à peine franchi la haute porte cintrée que déjà une part de nos préventions s'échappent com-

me une volée d'oiseaux de nuit en face du jour. Une pelouse verte, des perspectives de jardin où des kiosques de verdure semblent attendre le visiteur, s'étendent de chaque côté. En face, c'est un grand escalier au haut duquel la porte grande ouverte nous frappe comme un large geste d'accueil. La Supérieure nous attend et nous souhaite la bienvenue dans un bon sourire et la visite commence.

Nous passons d'une salle à une autre, nous enfilons de longs corridors et toujours la robe blanche de la religieuse va de l'avant, ouvrant de nouvelles communications, nous mettant à même de constater ce que la charité peut inventer de beau et de grand pour ramener des âmes à Dieu. Il y a les lavoirs, les salles de repassage, de couture, de cordonnerie, de reliure, les classes, l'infirmerie et, au centre de tous ces points d'où l'activité déborde, la chapelle dans son silence mystérieux, qui remue même un indifférent. Des centaines de jeunes filles et de femmes ont passé par là, refaisant et sanctifiant leur vie dans le travail, remontant la pente de leurs désordres et redevenant bonnes dans le sérieux d'une existence enfin comprise. Nous les avons vues, le sourire aux lèvres, pleines d'entrain et de gaieté, accomplir de leurs mains agiles, le travail qui les réhabilitait. Nous les avons vus et nous avons été émus de la beauté de l'oeuvre. Quand on sait de quelle réprobation la société frappe ces pauvres égarées, avec quel mépris elle les rejette après avoir assouvi sur elles ses abominables appétits, on est en devoir de saluer bien bas les religieuses qui accueillent à l'année ces âmes en détresse et leur insufflent une nouvelle vie.

Pour comprendre davantage leur dévouement, nous allons esquisser à grands traits, d'abord, les deux groupes en présence puis le travail de chacun, travail couronné en général par le Coeur de Notre-Seigneur.

Il existe à Montréal, comme dans beaucoup de villes d'ailleurs, un vaste réseau de corruption. Des maisons de désordre, tantôt groupées, tantôt isolées, touchant cependant à toutes les parties de la ville, favorisent les passions les plus éhontées et en recueillent les bénéfices infâmes. Pour alimenter ce commerce, le maintenir et l'agrandir, il est besoin de jeunes filles et de jeunes femmes. C'est la première source de recrutement des prisonnières de Sainte-Darie. Le vol, la boisson, l'entraînement passager vers des plaisirs crimi-

nels en font tomber un certain autre nombre entre les mains de la police. A l'exception de quelques-unes, tout-à-fait irréductibles, les prisonnières gardent tout au fond d'elles-mêmes quelques bons sentiments. C'est le jardin qu'il faut cultiver et cette part, les religieuses du Bon Pasteur l'acceptent avec allégresse. Nous avons alors ce spectacle attendrissant : un coeur pur en contact avec un coeur que le vice a dégénéré et glacé.

Car, c'est là un point du règlement de ces admirables soeurs : il faut n'avoir aucune tache publique, présenter un certificat de moralité parfaite pour être admise dans leur communauté. Il faut avoir accepté de s'oublier soi-même, n'avoir plus que le désir de concentrer toutes ses forces et toutes ses facultés vers ce seul but : sauver les âmes pécheresses. La pénitence et la mortification continuelles font descendre du Coeur infiniment miséricordieux une multitude de grâces où l'âme coupable se baigne et trouve la force de sortir petit à petit de l'abîme.

Comment expliquer ces existences sublimes sinon par l'influence de Dieu ? Et si une religion est capable d'inspirer pareil dévouement, si elle peut cloîtrer dans une vie pénible, très longue parfois, des personnes que la fortune ou le succès auraient couronnées, c'est que cette religion possède une influence plus qu'humaine. Nous sentons trop aux révoltes de notre être, aux protestations des personnes du monde, tout ce qu'il y a de contraire et de pénible dans ces oeuvres sanctificatrices...

Et voici que ces deux influences, surnaturelle et terrestre, sont en présence ! Qui va l'emporter ? Le vice a-t-il annihilé la volonté et l'intelligence au point de ne laisser prise à rien de salutaire ? La passion s'agite et réclame ; des habitudes terribles secouent les âmes ; le dégoût spirituel jette une note fade et révoltante sur toutes les pratiques religieuses pendant que la petite soeur s'avance dans la radieuse clarté de l'amour divin. Aux blasphèmes, aux cris de révolte, elle oppose une douceur inaltérable ; au dévergondage de l'esprit et du coeur, elle impose un règlement silencieux, calme et mesuré ; aux tableaux obscènes, aux histoires grivoises succèdent des scènes de religion et des paroles de sympathie. Elle multiplie les soins, ne se lassant pas de donner d'elle-même dans tout ce que le dé-

vouement peut faire possible. Elle se garde bien de peser sur les volontés. La religieuse frappe au coeur, tout doucement, avec un sourire débordant d'affection et de pureté. Et les pauvres coeurs desséchés s'ouvrent sous un sentiment nouveau; les larmes, les abondantes larmes du repentir et de la confiance baignent cette terre nouvelle et la disposent à la grâce. Une dernière hésitation et le charme fatal se brise. Dieu compte une âme de plus!

Qui pourra peindre le cri de délivrance de ces âmes chrétiennes qu'un horizon, merveilleux d'amour et de pureté, vient d'arracher au cloaque du mal et placer à l'air pur des hauteurs? Et c'est quotidiennement le renouveau de ce prodige. Si le vice conserve quelques victimes, par contre il en perd beaucoup. L'oeuvre du Bon-Pasteur accumule ces résultats. Faible par lui-même, mais puissant de la force divine; sans ressources humaines, pour ainsi dire, vivant en partie de l'aumône cordialement acceptée, il s'oppose comme une digue aux débordements du mal et ne recule pas...

Il fait bon de passer par ces immenses corridors, de recueillir le sourire heureux de ces petites sauvées, de contempler la démarche active de l'ouvrière du Bon Dieu et de croire que ce n'est là qu'une parcelle de la charité chrétienne. C'est un tableau, inconnu aux païens, anciens et modernes, que celui des agissements de Dieu dans une âme faite pour le connaître, l'aimer et le servir, mais déflorée par le mal. S'il y a en nous, à ces moments, quelques faiblesses, quelques hésitations malsaines, elles disparaissent sous ce souffle de pureté et d'amour divin. On découvre dans cette éclosion spirituelle un attrait ignoré et, quand la grâce est descendue en nappes lumineuses jeter un subit rayonnement, la terre disparaît avec ses ombres, ses grossiers raisonnements et son orgueilleuse volonté. Attirés, fascinés devant cette aurore nouvelle, nous saluons la Beauté religieuse.

ARMAND BEAUREGARD, ptre.



DEUX RENAISSANCES MÈDIEVALES : LA SCOLASTIQUE ET LA MYSTIQUE

I.—LA SCOLASTIQUE.

Nous assistons de nos jours à un renouveau mystique comme nous assistions il y a une quarantaine d'année à un renouveau scolastique. Le siècle du positivisme et du matérialisme a vu reflleurir la scolastique et il voit maintenant renaître le mysticisme!... Ironie du destin ou plutôt de la divine Providence qui se plaît à déjouer les vains projets des prétendus sages de la terre — libres-penseurs et faux philosophes de toutes catégories — qui croyaient bien, il n'y a pas encore si longtemps en avoir à tout jamais fini avec ce qu'ils appelaient si daidaigneusement "les rêveries spéculatives et poétiques du Moyen Age". Qui se serait imaginé, en effet, à l'époque de Cousin et de Comte, que ces deux grands courants d'idées d'un âge méconnu et méprisé dussent revenir de nouveau en faveur et reprendre leur merveilleux ascendant de jadis sur les esprits? C'est bien là pourtant ce que nous voyons, et nous ne croyons pas qu'il soit oiseux de prédire de glorieux jours encore pour ces deux grandes manifestations du génie chrétiens qui brillèrent d'un si vif éclat aux âges de foi et de mâle formation intellectuelle.

Mais pourquoi ce renouveau de la scolastique et de la mystique en notre siècle? De quelle utilité pratique peuvent-elles bien être à l'humanité que préoccupe déjà la solution de tant de problèmes d'ordre économique et politique, scientifique et social?... C'est ce que nous allons tâcher de montrer dans le présent travail. Pour plus d'ordre et de clarté nous traiterons d'abord de la scolastique et dans un article subséquent de la mystique. Dans un troisième article nous montrerons les rapports de réelle intimité qui existent entre ces deux grandes tendances, l'une intellectuelle et l'autre morale, de l'âme humaine.

CAUSES DU RENOUVEAU SCOLASTIQUE.

Lorsque l'illustre et immortel pontife Léon XIII réhabilita la scolastique en en rendant l'enseignement obligatoi-

re dans les collèges et les séminaires il rendait à l'humanité et à l'Eglise l'un des plus grands services parmi tous ceux qu'il était appelé à leur rendre. A cette époque, en effet, une foule d'erreurs et de faux principes tirant leur origine dans une fausse science se répandaient de plus en plus à travers la société et donnaient lieu aux plus étranges égarements des esprits en matière philosophique, religieuse et morale, et comme conséquence, les enseignements de la foi et la morale chrétienne subissaient de continuels et dangereux assauts. Le rationalisme ayant enfin réussi à émanciper, comme on disait alors à cette époque, la raison humaine de la tyrannie de la religion et d'une étroite philosophie, les esprits pouvaient maintenant, prétendait-on, se livrer en toute liberté à la recherche de la vérité. On célébrait à l'envie quoiqu'à l'avance, les merveilleux résultats qui marqueraient bientôt cet affranchissement totale de la raison. On vantait déjà les glorieux triomphes de la science qui allait supplanter bientôt, bon gré mal gré, le règne odieux et suranné du surnaturel et de la métaphysique. Aussi les savants se donnaient-ils libre carrière dans le champ des spéculations philosophiques... On n'hésitait pas à énoncer les plus faux principes et à proclamer les plus étranges théories comme étant les dernières conclusions de la véritable science et l'on regardait comme rétrogrades tous ceux qui ne les acceptaient pas comme telles. Ce fut l'époque, et l'on pourrait dire jusqu'à certain point, le triomphe du rationalisme sous toutes ses formes : éclectisme, positivisme, subjectivisme, idéalisme et enfin matérialisme.

Sans doute, les enfants de l'Eglise ne se laissaient pas entamer par les élucubrations de tous ces faux et pernicieux systèmes, mais quelle menace redoutable ne constituaient pas pour la vérité chrétienne comme pour la saine raison elle-même cette avalanche d'erreurs de toutes sortes, qui s'abattaient sans cesse sur la société et menaçaient de la plonger de nouveau dans les pires excès des âges de barbarie. Le flambeau de la foi et de l'enseignement catholique continuait à briller au milieu de toutes ces ténèbres et à guider vers le port de la vérité tous ceux qui consentaient à se laisser conduire par sa bienfaisante lumière. Néanmoins, depuis la décadence de la philosophie scolastique au quinzième siècle, les esprits avaient erré un peu à l'aventure en

matière de spéculations philosophiques, car, aucun système de grande envergure n'avait remplacé l'ancien, voué de plus en plus au discrédit et à l'oubli. Vint Descartes, le "chef de la philosophie moderne," dont l'ambition réelle était de "détrôner Aristote pour se mettre à sa place".¹ Par un système arbitraire et révolutionnaire, ce penseur hardi savait surtout démolir mais pour ne mettre que peu de chose ou rien du tout à la place. Nombreux ont été les écarts occasionnés en matière philosophique par le cartésianisme dont l'influence fut aussi universelle que pernicieuse. Par sa négation pratique de toute certitude et son dédain superbe de toute autorité dans l'ordre scientifique, Descartes a ouvert les voies au scepticisme et au rationalisme modernes et l'on peut même dire à toutes les fausses philosophies de notre époque.

La pureté de la foi et de la morale non moins que l'intégrité de la raison elle-même couraient donc de réels dangers chez un grand nombre, particulièrement parmi la jeunesse, par suite de l'introduction de tant de faux systèmes, constituant un véritable dévergondage de la pensée. Ce fut alors que le grand pontife, dont le profond génie et les magistrales encycliques jetaient déjà un vif éclat, résolut de restaurer la vieille philosophie du Moyen Age qui avait jadis dans des circonstances analogues servi de remparts à la foi et à la raison également menacées par la diffusion de toutes les erreurs. Le pape avait parlé, la scolastique avait sa renaissance. Elle allait bientôt s'installer en véritable reine dans tous les sanctuaires du vrai savoir et ramener par sa bienfaisante influence le calme et la sérénité dans tous les esprits qui accepteraient ses solides et lumineux enseignements.

CARACTERE FONDAMENTAL DE LA SCOLASTIQUE

Mais quelle est au juste cette fameuse scolastique dont le nom est si célèbre aujourd'hui et vers laquelle se tournent avec sympathie des esprits qui hier encore ne consentaient à y voir qu'un tissu de subtilités absurdes exprimées dans une langue barbare?

La scolastique, dans son caractère le plus fondamental,

¹ Balmès.

est ce système doctrinal qui a pour base la révélation et pour forme la philosophie, principalement aristotélienne. C'est l'étroite alliance — non pourtant la fusion — entre la religion chrétienne et la science humaine, ayant pour but de conduire l'homme à Dieu par le double moyen de la foi et de la raison. On a appelé ce système *scolastique* parce qu'au Moyen Age, époque où il fut inauguré, on désignait sous ce nom les savants, c'est-à-dire, ceux qui avaient été formés dans les *Ecoles*.¹

La scolastique embrasse donc à la fois la théologie et la philosophie, sans toutefois les confondre. Comme enseignement théologique la scolastique s'appuie sur la Foi qu'elle considère comme la condition première et le dernier terme de tout savoir. Elle se sert ensuite des vérités philosophiques pour montrer que les dogmes sont conformes à la raison ou qu'ils échappent à toute objection raisonnable, car la foi et la raison sorties d'une même source ne peuvent se contredire.²

LA SCOLASTIQUE THEOLOGIQUE.

La scolastique théologique suppose donc l'existence d'une révélation divine dont elle étudie scientifiquement les données. Distincte de la théologie métaphysique ou Théodicée elle ne s'identifie pourtant ni avec la foi ni avec la pure contemplation. Elle présuppose donc les obscurités de la foi et la valeur des connaissances intellectuelles. Elle est la construction scientifique du dogme, le système logique de l'enseignement ecclésiastique lequel comprend à la fois le dogme et la morale. Elle puise ses matériaux dans les sources mêmes de l'Eglise, l'Écriture et les saints docteurs, et constitue un corps de doctrine parfaitement coordonné. Ainsi, comme on le voit, quoiqu'elle se différencie de la théologie positive elle ne l'exclue pas. Au contraire, celle-ci lui sert de thème sur lequel travaillera l'intelligence.¹

1 D'autres prétendent que cette appellation lui vient du mot grec *Scholè* qui signifie jeu, exercice.

2 Hergenroether, Hist. de l'Eglise.

1 La véritable scolastique ou ce système a son apogée, est représentée surtout par la théologie et la philosophie de saint Thomas. De sorte que scolastique et thomisme sont synonymes. La théologie scolastique est représentée par la *Summa theologica* et la philosophie scolastique par la *Summa contra Gentiles*.

Cette vaste et merveilleuse synthèse de l'autorité et de l'évidence est le plus admirable chef-d'oeuvre qui soit jamais sorti du génie de l'homme. Nous disons du génie de l'homme, car la théologie scolastique ne s'en tient pas à la simple exposition du dogme mais elle en crée la *science*. Exposer, définir, faire savoir avec précision à ceux qui veulent croire ce que la profession de croyant leur impose, voilà toute sa raison d'être. L'on peut être croyant sans connaître les enseignements de la théologie scolastique, car la foi n'est pas le terme d'une induction, et les *raisons de croire* ne sont pas la croyance, mais si la foi est une vertu surnaturelle, un don de Dieu, c'est aussi un acte intellectuel et à ce titre la connaissance des *raisons de croire* ne peut que lui profiter en la rendant plus raisonnable et plus ferme chez celui qui la possède déjà et en démontrant aux incrédules que ses enseignements n'ont rien de contraire à la raison ou à la science.

C'est donc à l'heureuse alliance de la foi et de la raison que la théologie scolastique doit l'originalité et la puissance de son génie comme ses éblouissantes clartés. La foi et la raison sont, en effet, deux soeurs distinctes mais inséparables, dont l'harmonieux accord est nécessaire pour explorer ces régions immenses dont les bornes lumineuses reculent par une sorte de magie à mesure qu'on marche pour les atteindre. Quoi de plus naturel, du reste, que cette union ? Toutes deux procèdent du même principe qui est le Verbe. La raison est une lumière venant du Verbe incréé, la foi est une révélation venue du Verbe incarné et rédempteur. L'une nous fait connaître l'existence de Dieu mais s'arrête là. L'autre va plus loin, elle plonge ce regard dans l'essence même de Dieu, et revient nous dire sa beauté, sa nature intime, ses perfections infinies.

Par cette harmonieuse union de la foi et de la raison, les vérités qui sont le patrimoine de celle-ci, en reçoivent une sorte de réjaillissement lumineux, car, la raison, moyen naturel, est subordonnée à la foi, moyen surnaturel, et demande à être réglée, contrôlée par elle. D'où il suit que la raison radicalement insuffisante pour atteindre certaines vérités est secourue avec bonheur par la révélation qui est ainsi le principe obligé de toute affirmation sur l'origine, les moyens et la fin de l'humanité. La raison doit donc non

seulement s'incliner sous le joug de la foi mais encore toutes ses recherches doivent avoir pour but la justification de l'enseignement révélé. ¹

Voilà bien ce que fait la théologie scolastique. Elle accepte respectueusement tous les enseignements de la foi et se garderait bien d'atténuer en rien aucun de ses dogmes par une interprétation trop humaine sous prétexte de mieux l'accorder avec la raison; mais, d'autre part, elle n'a nulle peur de la raison, elle sait que celle-ci vient de Dieu aussi bien que la foi, mais elle la subordonne à la foi, d'après ce principe que ce qui est moins noble relève toujours de ce qui est plus noble et non pas réciproquement.

LA SCOLASTIQUE PHILOSOPHIQUE.

Comme philosophie la scolastique est la recherche rationnelle, la connaissance scientifique des choses par le moyen de la raison. Considérée dans son essence elle est la philosophie par antonomase, car, elle est l'épanouissement logique et scientifique de la pensée humaine au sens le plus élevé du mot. Elle est le système qui répond le mieux aux exigences de l'esprit par la rigoureuse précision de sa méthode et par la puissance de son envergure. Sa méthode est celle dite analytico-synthétique, c'est-à-dire, qui procède dans ses investigations scientifiques du composé au simple, du moins universel au plus universel pour redescendre ensuite du simple au composé, du plus universel au moins universel. Cette méthode est la voie que la nature elle-même indique et la perfection de l'art consiste à imiter la nature. Cette méthode est la méthode scientifique par excellence car elle observe d'abord pour raisonner ensuite; elle n'admet aucun principe inné ou *a priori* ² et fait profession de ne rien approuver en matière scientifique qu'elle n'infère des données de l'expérience. L'analyse et la synthèse existent pour le chimiste, le physicien, le mécanicien, pour le grammairien, pour le mathématicien et l'historien, elles doivent exister aussi pour le philosophe. La méthode scolastique a donc des avantages incontestables sur les méthodes plus modernes dont le mérite est tout entier dans une

¹ Darboy, Oeuvres de Saint Denis l'Aréopogite.

² Sauf naturellement les premiers principes évidents en soi.

phrase élastique, ondoyante, verbeuse, presque toujours insuffisante pour la clarté de la doctrine.

Quant au raisonnement chacun sait qu'elle emploie la forme syllogistique, forme d'argumentation de toutes la plus claire et la plus solide. Aucune dissertation si savante soit-elle, ne saisira jamais l'esprit comme cet enchaînement rigoureux de propositions qui composent le syllogisme. Ce procédé est donc la forme d'argumentation la plus efficace pour former des esprits logiques et clairvoyants, nul ne saurait sérieusement en disconvenir. ¹

Le travail qu'exige la méthode scolastique est donc un travail éminemment intellectuel. L'esprit doit considérer, abstraire, comparer, réfléchir, définir, diviser. Il doit éviter la précipitation, modérer l'imagination, écarter l'accumulation des idées. Le résultat de tout ce travail c'est le vrai dans toute sa simplicité séduisante et radieuse. — Une telle philosophie loin de contredire la science la complète. Elle commence où la science s'arrête et peut lui rendre raison de bien des notions nécessaires, telles que les notions d'acte et de puissance, de matière et de forme, d'espace et de temps, etc.

En scolastique la philosophie joue le rôle de servante de la théologie en lui tenant lieu de préparation et en mettant à son service une langue précise et partout reconnue. La théologie l'emploie à réfuter les objections des adversaires de la foi, à éclairer ses propres doctrines et à acquiescer cette perfection qui convient à une science proprement dite. ² Ainsi employée au service de la vérité révélée, ses horizons sont agrandis et ses forces accrues par la raison divine elle-même. A ce titre elle est l'incarnation véritable de la philosophie chrétienne. Mais il importe de le bien noter, elle n'a pas son point de départ dans le dogme, mais dans les vérités universelles de la raison. L'organisme logique et métaphysique d'Aristote caractérise, non toutefois exclusivement, ses enseignements.

La philosophie scolastique est cette *Philosophia perennis* que rien ne pourra faire périr, pas plus que l'idée chrétienne elle-même dont elle est une efflorescence spontanée.

1 Berthier, Etude de la Somme théologique, *passim*.

2 Hergenroether, Hist. de l'Eglise.

Ses vicissitudes, son triomphe, sa décadence et sa restauration, dit le cardinal Gonzalez, sont en rapport étroit avec les vicissitudes, le triomphe, la décadence et la restauration du catholicisme et des institutions chrétiennes. Elle durera jusqu'à la fin des siècles parce qu'elle est par excellence la philosophie du bon sens, première et dernière qualité de la raison. C'est, en effet, la raison faite de bon sens que la philosophie scolastique cultive et défend contre ses ennemis, c'est-à-dire les rationalistes, les libres-penseurs, les agnostiques auxquels il faut ajouter tous ces rêveurs, ces visionnaires, ces intuitifs qui restreignent le domaine de la raison en lui déniaut le pouvoir d'acquérir la certitude et qui prétendent philosopher en se passant de la raison elle-même. ¹

Quelle magnifique figure ne fait pas la philosophie scolastique à côté de toutes ces philosophies sentimentales ou imaginatives, lesquelles, dédaignant l'intelligence comme inutile ou impuissante vont se perdre dans les nuages d'un vague ontologisme ou dans les régions ténébreuses de la subconscience ou de l'instinct.

Voilà ce que ferait de la raison le philosophisme moderne, si l'Eglise et sa philosophie n'étaient là pour la venger et la rétablir dans l'intégrité de ses droits. Il est donc bien prouvé que la raison persécutée par tant de prétendus penseurs de notre époque n'a pas de refuge plus assuré que l'Eglise catholique et la philosophie scolastique. ²

Cette philosophie fait tant d'honneur et de place à la raison, tout en en reconnaissant les limites et les infirmités, parce qu'à ses yeux, l'homme, quoi qu'il fasse, a besoin de sa raison sous peine de changer de nature et de n'être plus un homme. Mais elle croit qu'elle lui est d'autant plus indispensable qu'il prétend s'élever plus haut dans la contemplation de la vérité, jusqu'à l'essence des choses, jusqu'à la cause première, jusqu'à Dieu.

FR. A.-M. RICHER, O. P.



¹ Abbé Belleville, *La Scolastique*.

² *Op. cit.*

DANS L'ORDRE

A L'ETRANGER

—Ce sont les RR. PP. Pègues, Hugon et Garrigou-Lagrange qui donnèrent l'approbation théologique à l'un des deux miracles de Jeanne d'Arc officiellement reconnus par le Saint-Siège.

—Le T. R. P. Alix, ayant obtenu une décharge honorable de ses fonctions de Maître des novices au Collège angélique, s'en retourne à Paris pour y exercer le ministère.

—Le R. P. Colunga, professeur d'Ecriture Sainte au Collège angélique, récemment admis au grade de bachelier, est rappelé en Espagne, au Couvent d'études de Salamanque.

—Le R. P. Whitacre, de la province d'Angleterre, a été adjoint au comité des éditeurs de S. Thomas.

—Le T. R. P. Thomas Godoy vient d'être élu Provincial du Chili et le T. R. P. Bède Jarrett, réélu Provincial d'Angleterre.

—Les Dominicains de la province de Hollande ouvriront sous peu un Couvent au Danemark, où Sa Grandeur Mgr Euch, Vicaire apostolique, leur a déjà confié la charge de trois paroisses.

—Le R. P. Jacques Ramirez, O. P., publie dans le dernier numéro des *Analecta Ordinis* un compte-rendu louangeur du volume-thèse présenté par le R. P. Albert Marion, à son récent examen pour le grade de bachelier, et ayant pour titre: *Le problème scolaire étudié dans ses principes*. Il y félicite l'auteur d'avoir traité la question dans ses principes et selon les principes, — puisés chez S. Thomas et Léon XIII, — et d'avoir su adopter, sans verser dans l'opportunisme, une position mitoyenne, qui lui permet de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

—Le gouvernement du Pérou, ayant eu à désigner un candidat pour l'évêché de Huaraz, vient de choisir le T. R. P. Jean-Dominique Vargas, O. P.

DANS LA PROVINCE

—La fête de S. Dominique a réuni comme les années précédentes une grande foule à l'église et un bon nombre d'hôtes au Couvent du S. Rosaire de St-Hyacinthe.

Dès la veille au soir avait lieu une imposante démon-

tration de piété. Le panégyrique du Saint fut prononcé avec beaucoup d'élévation et de sens apostolique par M. le Chanoine Arthur Papineau, supérieur du Collège de Saint-Jean, qui parla surtout de la préparation du Patriarche à son rôle de sauveur de société et de fondateur d'ordre.

La Chorale Sainte-Cécile, qui a rendu déjà tant de services à l'oeuvre paroissiale, exécuta un brillant programme sous la direction de Mlle Madeleine Charland et avec l'obligeant concours de Mlle Léonide LeTourneux, soprano de Montréal.

La messe du jour fut célébrée selon l'usage par les Pères Franciscains de Montréal. Le T. R. P. Gardien officiait, assisté des RR. PP. Martin et Marie-Antoine, O.F.M.

Après le dernier Evangile, le R. F. Henri-Dominique Charette, novice de chœur, a prononcé ses voeux temporaires en présence du T. R. P. Henri Martin, prieur.

Leurs Grandeurs NN .SS. Bernard et Brunault passèrent une partie de la journée au monastère.

Ont pris également part à la fête: Mgr F.-Z. Decelles, Vicaire général, le T. R. P. Maurice, Provincial des Capucins; M. le chanoine Pratte, supérieur du Séminaire; M. le chanoine Michon; MM. les abbés Ernest Fournier, C. D. Trottier, J. E. Nadeau, chapelain de la Présentation, M. Barré, curé de Saint-Hilaire, Trudeau, curé de Saint-Thomas d'Aquin, et Bourbeau, curé de Fort Kent, Me.

Le soir à la clôture du Triduum, plusieurs Tertiaires firent profession religieuse ou reçurent l'habit dominicain.

A Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, c'est le R. P. Dominique Longtin qui a prononcé le sermon de la fête.

—Les abonnés de la *Revue spirituelle* qui reçoivent ce périodique par l'entremise de la *Revue dominicaine*, voudront bien désormais s'adresser directement à l'éditeur, M. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris. Un mandat postal de 14 francs devra lui parvenir le 10 octobre; sinon l'envoi de la Revue sera suspendu *ipso facto*.

—Les Dominicains de Lewiston, Me., se préparent à célébrer en septembre le 50e anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Pierre.

—Le R. P. Ceslas Forest s'est embarqué pour l'Europe où il doit subir à Rome un examen pour le grade de Bachelier.

—La retraite des curés du diocèse de Chicoutimi a été prêchée par le T. R. P. Langlais, celle des vicaires et séminaristes, par le R. P. Turcotte.

—Le R. F. Marie-Albert Arsenault a fait profession pour trois ans le 15 août.

—Le T. R. P. Dion a été élu le 5 août Prieur d'Ottawa.

—Le R. P. Bertrand Deschênes est assigné au Collège angélique.



RECENSIONS

Mgr TISSIER.—*Les soucis d'une femme du monde*; chez P. Téquie, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI, à St-Hyacinthe, chez Richer et Fils, et à Montréal, Librairie Notre-Dame. Prix 5 fr.; franco 5.50.

Mgr Tissier veut enseigner aux femmes chrétiennes, surtout à celles qui appartiennent à ce que l'on nomme d'une manière un peu ambitieuse la *Société*, le moyen de mettre d'accord leurs besoins de chrétiennes, sans manquer aux obligations légitimes que leur impose le monde.

Qu'on ne cherche pas ici un compromis, une côte mal taillée entre les frivolités du siècle et les austérités de la foi; qu'on n'imagine pas une sorte de quiproquo fragile entre Dieu et Bélial. Mgr Tissier parle un langage capable de fixer même les attentions frivoles, mais il enseigne les méthodes de vie les plus sérieuses; il met brillamment en oeuvre les remarques faites au jour le jour par son esprit observateur, et comme aurait dit Mme de Sévigné, il "peint les gens" d'aujourd'hui avec une malice qui rend la vérité frappante, mais c'est pour mettre en évidence la nécessité de chercher dans la pratique de la vertu le moyen de satisfaire aux besoins d'aujourd'hui comme aux devoirs de toujours.

Le temps, la santé, la toilette, la maison, les serviteurs, les enfants, les filles, les responsabilités, les divertissements, le monde, les études, la dévotion, les oeuvres, que de soucis pour une femme du monde et comme tous, même ceux qui à première vue sembleraient futiles, sont capables de l'inquiéter gravement! Ces divers soucis, Mgr Tissier, en des pages abondantes et pleines qu'enrichissent les ressources de son style pressant, nerveux, coloré, en expose l'objet, en marque l'importance, en élargit la portée, et, par les méthodes de conduite qu'il propose, donne le moyen de les dissiper. En suivant dans ses relations et dans son intérieur une maîtresse de maison et une mère de famille, il lui indique, non seulement la façon de tenir, partout où la Providence la conduit, une place utile, mais il lui enseigne le secret de progresser dans la piété de bon aloi et de pratiquer un apostolat judicieux.